

« Bon pour l'environnement et pour les finances de l'entreprise »

Quel est l'objectif des formations à l'écoconduite ?

L'objectif est le changement des habitudes des automobilistes. Leur façon de conduire bien sûr, mais pas seulement. L'information tient également une place importante. Par exemple, qui sait que l'utilisation de la climatisation peut entraîner une surconsommation de 15 à 20 % ? Il y a aussi des habitudes anciennes qui n'ont pas évolué au rythme des avancées technologiques : aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de faire chauffer le moteur comme c'était le cas il y a vingt ans. Pourtant, beaucoup de conducteurs continuent à le faire. Sans parler de certains détails qui ont aussi un impact sur la consommation de carburant, comme le fait de laisser une galerie en permanence sur le toit de son véhicule, par exemple.

Quel est l'intérêt pour les entreprises d'y inscrire leurs salariés ?



DR.

Le premier est d'ordre environnemental, puisqu'il permet de réduire les émissions de CO₂. Le second est financier, grâce aux économies réalisées sur la consommation de carburant, mais aussi sur l'entretien. Enfin, l'écoconduite diminue les risques d'accident parce qu'elle est plus anticipative et plus souple.

L'écoconduite a-t-elle beaucoup d'adeptes ?

De plus en plus d'entreprises prennent conscience de l'intérêt de former leurs collaborateurs à l'écoconduite. L'une des raisons est que

les déplacements représentent parfois les deux tiers de leur empreinte carbone, en particulier pour celles dont les effectifs de commerciaux itinérants sont importants. Les collectivités publiques s'engagent aussi fortement sur cette voie, les conclusions du Grenelle de l'environnement prévoyant en effet que leurs salariés seront tous formés d'ici 2012.

EN SAVOIR PLUS

SUR LE WEB

► Guide de l'écoconduite sur le site de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) :

<http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-deplacements>.

► Les 10 commandements de l'écoconduite, par l'Observatoire du véhicule d'entreprise :

www.observatoire-vehicule-entreprise.com (rubrique Développement durable et environnement).

► Dix conseils d'Europa (l'association de l'industrie pétrolière européenne) et de la Commission européenne, pour « économiser plus que du carburant » :

www.savemorethanfuel.eu/france/

À LIRE

« L'Avenir de l'automobile », de Jean-Jacques Cornaert. Editions Armand Colin. 160 pages. 12,90 €.